



QUE FAIRE APRES UN BTS ASSURANCE ?



Que faire après un BTS assurance ? Les débouchés

Après l'obtention de leur diplôme, les titulaires du **BTS assurance** peuvent choisir d'entrer directement dans le monde du travail après avoir bénéficié d'une formation professionnalisante. Cependant, rien ne les empêche de poursuivre leurs études vers un diplôme de niveau BAC+3, voire BAC+5. Poursuivez votre lecture pour connaître tous les débouchés après un BTS assurance.

Poursuivre ses études après un BTS Assurance

Les diplômés du BTS assurance souhaitant continuer leurs études après leur cursus peuvent viser l'obtention d'un BAC+3 en intégrant une licence professionnelle ou un bachelor, voire d'aller plus loin en visant un niveau de BAC+5.

Faire un Bachelor après un BTS assurance

Le Bachelor est un diplôme permettant d'atteindre le **niveau BAC+3**, en trois ans après le Baccalauréat ou en un an après un BTS assurance, dans le cadre des **admissions parallèles**. Cette formation s'effectue au sein d'écoles privées, comme des écoles de commerce ou de finance. Les acceptations se font sur dossier uniquement.

Passer un Bachelor assurance est un bon moyen d'**approfondir ses connaissances** dans le domaine, de plus,

les titulaires d'un BTS assurance ont la possibilité d'y rentrer directement en troisième et dernière année. L'alternance est généralement privilégiée, car elle permet aux étudiants de profiter d'un bon équilibre entre pratique et théorie.

Voici quelques exemples de bachelors accessibles après un BTS assurance :

- Bachelor Assurance
- Bachelor Banque
- Bachelor Négociation et relations clients
- Bachelor Droit
- Bachelor Gestion de patrimoine

Suivre une licence professionnelle après un BTS assurance

La licence professionnelle est un **diplôme universitaire**, proposé dans les Instituts universitaires de technologie (IUT) d'une durée d'un an après le BTS assurance, qui peut généralement se préparer en **formation initiale ou en alternance**. Cette année de formation supplémentaire sert à compléter le BTS, en délivrant à ses élèves des connaissances dans un domaine précis. La licence professionnelle propose ainsi un cursus plus spécialisé et opérationnel pour le marché du travail.

Le fait de suivre leur formation en alternance permet aux étudiants de **mettre en application leur apprentissage théorique**, en mettant un pied dans le monde professionnel. La licence pro a pour but de **spécialiser le technicien supérieur** dans un domaine précis, avant son insertion sur le marché du travail.

Ainsi, cette formation convient parfaitement aux élèves souhaitant poursuivre leurs études encore un an, sans pour autant viser un BAC+ 5. Pour intégrer ce cursus, un bon

dossier suffit généralement, toutefois, certains établissements demandent aussi un entretien.

Voici quelques licences pro accessibles après avoir fait un BTS Assurance :

- Licence pro Vente d'assurances de personnes
- Licence pro Gestion du patrimoine
- Licence pro métiers de la retraite et de la prévoyance
- Licence pro e-assurance et services associés
- Licence pro conseiller, souscripteur en assurance
- Licence pro chargé de clientèle assurances

Effectuer une licence générale après un BTS assurance

Les techniciens supérieurs qui souhaitent poursuivre leurs études à la suite d'un BTS assurance peuvent **s'orienter vers l'université, pour y intégrer une licence**. Il existe une **licence générale Gestion des assurances**, néanmoins, ce domaine est souvent une spécialisation de licence finance, de licence de droit ou de commerce.

La licence permet notamment à ses titulaires de **continuer leurs études vers une formation bac+5** en intégrant un master, un MBA ou le MSc assurance. Pour les jeunes diplômés d'un BTS assurance, disposer d'un bon dossier est un critère indispensable afin d'être admis en licence.

Voici quelques licences générales disponibles à la suite d'un BTS Assurance :

- Licence Économie
- Licence Gestion
- Licence juridique
- Licence Banque

- Licence Droit

Entrer en école de commerce après un BTS Assurance

Après avoir obtenu son BTS Assurance, le technicien supérieur peut tenter **les concours passerelle**, dans l'objectif de rejoindre le **Programme Grandes Écoles** (PGE), allant jusqu'au BAC+5. Intégrer un Institut d'Administration des Entreprises (IAE) après un BTS Assurance

Les diplômés du BTS assurance peuvent intégrer les IAE, qui sont les écoles de commerce des universités, **délivrant un diplôme de Master 2 dans différentes spécialités de la gestion et du management**. Pour intégrer les IAE les plus prestigieux, les élèves doivent passer un concours sous forme de QCM.